

**Compte rendu de la réunion publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN**  
**Le Lundi 17 à 20h30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.**

**Membres présents :** Yves MOREAU, Jean-Louis PUJOLS, Philippe MOUSSEAULT  
 Josette LAGORCE, Sylvette FORT, Danielle GRANDCOIN, Michèle RAVALAIS, Camille DUBOIS, Albert POUMEAUD, Jean-Bernard DESMAISON,

**Absents :** Nadine ELOI, pouvoir à Yves MOREAU- Paul-Emmanuel MOULIN, pouvoir à Sylvette FORT- Denise BOISSET, pouvoir à Philippe MOUSSEAULT- Nadia HISSIER, pouvoir à Jean-Louis PUJOLS- David CHABASSIER, pouvoir à Dany GRANDCOIN.

**Public :** 4 personnes

**Secrétaire administrative :** Sandrine DELTEIL

**Secrétaire de séance :** Jean-Louis PUJOLS

**Yves MOREAU, Maire, ouvre cette séance avant la lecture, par Jean-Louis PUJOLS des délibérations de la précédente réunion. L'ordre du jour concerne les travaux sur la Commune dont la Rue Bertran de Born.**

<b>Travaux en cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ancien Hospice : les radiateurs des cabinets médicaux ont été changés.</li> <li>-Rue Bertran de Born :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>→Conteneurs enterrés: la mise en place est effective. Il faut savoir que notre Commune est précurseur dans ces équipements. La mise en fonction est fixée au 1° Janvier 2012.</li> <li>→L'illumination de la fontaine a été mise en service.</li> <li>→Clocher de l'Eglise de St Agnan : le coq devrait être mis en place le 26 octobre vers 9h. Un casse croûte fêtera cette fin des travaux.</li> </ul> </li> </ul>																				
<b>Terrains communaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-vente terrain pour installation transformateur au SDE= 26 m<sup>2</sup> à 1 €.</li> <li>-Terrain Jumenterie : agrandissement pour que la montgolfière ait un terrain normalisé pour ses départs. Une participation aux frais induits par ce terrain supplémentaire à entretenir est demandée à l'exploitant. La somme de 300,00 Euros sera mandatée tous les ans.</li> <li>-La Genèbre : création d'un chemin pour alimenter plusieurs parcelles de terrain à bâtir. Ce chemin sera rétrocéder à la Commune une fois matérialisé.</li> </ul>																				
<b>Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Subvention de 40 euros accordé à la Maison des Lycéens-Lycée Saltgourde à Périgueux.</li> <li>-Convention avec Gendarmerie pour effectuer le ménage des locaux professionnels : 760,00 €/An.</li> <li>-Transport scolaire : cotisation par enfant inchangé à 61,00 Euros.</li> <li>-CFNPT : l'Etat a décidé de cotiser moins pour la formation des personnels (de 1 à 0,9%).Contre</li> <li>-Arrêté du Maire concernant Mr Girardeau : le Conseil est d'accord mais ne pourra prendre cet arrêté que pour une durée bien déterminée, limitée à un an.</li> </ul>																				
<b>Le Chêne du Besson</b>	<p>Le chêne emblématique de la route de Boisseuilh a du être abattu à notre grand regret ! En effet le Département après avoir fait toutes les analyses indispensables a décidé, à contre cœur, de couper ce bel arbre historique. Nous regrettons profondément cette opération que nous avons dû subir contre notre gré, le chêne se trouvant sur le domaine départemental.</p> <p>Un récit émanant de Mr Bourdu avait été édité en son temps. Nous allons le poser sur le site Internet afin que la population de Hautefort-Saint Agnan en prenne connaissance.</p> <p>Il est décidé de planter un nouveau chêne au même emplacement, comme il avait été fait avant celui ci. Nous rappelons que le Conseil Municipal commémore tous les ans le 1° Avril, au cimetière de Hautefort, la mémoire de ces juifs fusillés près de cet arbre. La présence de tous les habitants de Hautefort qui le souhaitent est possible.</p>																				
<b>La Chartreuse</b>	Des pannes récurrentes du système d'alarme à incendie obligent à prendre une décision. En effet des frais trop importants sont à faire sur un système ancien maintenant. Donc décision est prise de changer le matériel et de souscrire un contrat de maintenance. C'est la société ETEC quia été choisie. Coût de l'investissement : 6 035,00 Euros ht (un autre devis indiquait 14 935,00 € !).																				
<b>Albatros</b>	Une « journée Internationale de la violence à l'égard des femmes »est organisée le 26 novembre à la Salle des Fêtes. Ce sera ouvert à tous. Des conférences-débats seront organisées toute la journée.																				
<b>Groupe Scolaire</b>	<p>Les délégués de parents d'élèves ont été élus :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #d9e1f2;"> <th colspan="2">Ecole Primaire</th> <th colspan="2">Ecole Maternelle</th> </tr> <tr style="background-color: #d9e1f2;"> <th>Titulaires</th> <th>Suppléants</th> <th>Titulaires</th> <th>Suppléants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sophie LACHAUD</td> <td>Fabien EYSSARTIER</td> <td>Anne PEDENON</td> <td>Delphine PUJOLS</td> </tr> <tr> <td>Philippe ROUBINET</td> <td>Claire SAUTET</td> <td>Stéphanie BEAUVIES</td> <td>Stéphanie COUSTILLAS</td> </tr> <tr> <td>Corinne ROHMER</td> <td>Laurent CHEVAL</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Ecole Primaire		Ecole Maternelle		Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Sophie LACHAUD	Fabien EYSSARTIER	Anne PEDENON	Delphine PUJOLS	Philippe ROUBINET	Claire SAUTET	Stéphanie BEAUVIES	Stéphanie COUSTILLAS	Corinne ROHMER	Laurent CHEVAL		
Ecole Primaire		Ecole Maternelle																			
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants																		
Sophie LACHAUD	Fabien EYSSARTIER	Anne PEDENON	Delphine PUJOLS																		
Philippe ROUBINET	Claire SAUTET	Stéphanie BEAUVIES	Stéphanie COUSTILLAS																		
Corinne ROHMER	Laurent CHEVAL																				
<b>HNP</b>	<p>Edition prochaine du recueil de documents n° 5.Sujet principal : l'incendie au château. Les personnes possédant des photos, des documents peuvent les prêter à l'association qui les restituera.</p> <p>Deuxième grand projet : travail de mémoire concernant le 100° anniversaire de la déclaration de guerre de 1914.Idem pour les documents. Merci aux personnes qui peuvent participer.</p>																				

Ensuite, chaque Adjoint prend la parole pour le point sur le travail de leurs commissions.

La séance est levée à 23h.